

Etablissement Public de Coopération Culturelle « Cité européenne du théâtre et des arts associés Domaine d'O Montpellier »	DÉLIBÉRATIONS DU CA N°2025-055
	Séance du : 16/12/2025
Approbation du procès-verbal du précédent conseil d'administration	

Le seize décembre deux mille vingt-cinq à 16 heures trente, les membres du Conseil d'Administration de la Cité du Théâtre et des Arts associés se sont réunis au domaine d'O, sur convocation régulière conformément aux statuts.

Présents : Eric Penso (visio), Tasmine Akbaraly (visio), Véronique Brunet, Agnès Robin, Michel Roussel (visio), Nathalie Piat, Florence March, Marion Brunel, Anne Puccinelli

Représentés : François-Xavier Lauch, Génies Balazun, Mylène Lucas, Renaud Calvat,

Excusés : Génies Balazun, Mylène Lucas, Renaud Calvat

Autres participants : Stéphane Roquart (visio), Sylvain Biancamaria (visio), Anaïs Danon (visio), Alexis Gangloff, Eric Barth, Béatrice Amat, Ariane Obert, Vanessa René-Corail

Président de séance : Eric Penso (visio)

Approbation du procès-verbal du précédent conseil d'administration

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 1431-1 et suivants et R. 1431-1 et suivants ;

Vu la loi n° 2002-6 du 4 janvier 2002 relative aux Etablissements Publics de Coopération Culturelle ;

Vu le décret n° 2002-1172 du 11 septembre 2002 relatif aux Etablissements Publics de Coopération Culturelle et modifiant la partie réglementaire du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n° 2006-723 du 22 juin 2006 relative à la création d'Etablissements Publics de Coopération Culturelle ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 19 juillet 2024, portant création de l'EPCC « Cité européenne du théâtre et des arts associés Domaine d'O Montpellier » ;

Vu les statuts de l'EPCC « Cité européenne du théâtre et des arts associés Domaine d'O Montpellier » tels qu'annexés à l'arrêté préfectoral de création et notamment l'article 23, portant dispositions relatives au personnel ;

Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décident :

D'approuver en annexe 1 le Procès-Verbal de la précédente assemblée du conseil d'administration de l'EPCC Cité Européenne du Théâtre - Domaine d'O - Montpellier, joint en annexe.

Fait à Montpellier, le 16 décembre 2025,

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président



REÇU EN PREFECTURE

le 29/12/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-034-934880774-20251216-2025_055-DE